

07/2023

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**de la séance du 11 décembre 2023**

ELUS	Présent	Donne procuration à	Absent	Commentaires
BONNET Xavier	X			Absent à compter de la délibération 10
CARRE Marie-Gabrielle	X			
SANCHEZ Sonia		CARRE Marie-Gabrielle		
MARY Patricia	X			
BLANLOEIL Séverine		MARY Patricia		
ELAIN Blandine		PEULVEY Christian		
PEULVEY Christian	X			<u>Secrétaire de séance</u>
NICOLON Franck	X			
BAILLIARD Marie-Claude	X			
WEMAERE Jean-Luc	X			
CORMERAIS Catherine			X	
CLERO Nicole			X	
PETIT Claude	X			
LIARD Claudine	X			
PIVETEAU-AUSSANT Sophie	X			
CEVAER Daniel	X			
ROUSSET Ghislaine	X			
Nombre de membres en exercice 17	12 présents puis 11 à compter de la 10 <sup>ème</sup> délibé- ration	3 procurations	2 absents puis 3 à compter de la 10 <sup>ème</sup> délibération	

N° de délibération	Sujet	Nombre de votants	Décision		
			POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
23.12.01	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE : Convention de partenariat entre le CCAS et l'association 'Cinéma le Connétable'	15	15		
23.12.02	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE : Décision modificative n° 1 - exercice 2023 - Budget principal	15	15		
23.12.03	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE : Mise en œuvre de la nomenclature M57	15	15		
23.12.04	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE : Adoption du règlement budgétaire et financier	15	15		
23.12.05	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE : Fongibilité des crédits budgétaires dans le cadre de l'application de la nomenclature comptable M57	15	15		
23.12.06	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE : Débat sur les orientations générales du budget 2024	15	14		1
23.12.07	RESIDENCE 'JACQUES BERTRAND' : Investissements 2024 - ouverture de crédits préalablement au vote de l'EPRD 2024 - autorisation	15	15		
23.12.08	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE : Création d'une résidence autonomie et extension / réhabilitation de l'EHPAD Jacques Bertrand - tranche 2 - demande de subvention au titre de la DETR - année 2024	15	15		
23.12.09	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE ET RESIDENCE 'JACQUES-BERTRAND' : Fixation du mode et de la durée d'amortissement des immobilisations	15	15		
23.12.10	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE : Création d'un service de navette pour l'accès au marché alimentaire du vendredi à destination du public concerné par des problématiques de mobilité	15	15		
23.12.11	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE : Titres restaurant - modification de la valeur du titre et de la participation du CCAS - modification de certaines conditions d'octroi	14	14		
23.12.12	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE ET RESIDENCE 'JACQUES-BERTRAND' : Protection sociale complémentaire des agents - instauration d'une participation de la collectivité pour le risque santé dans le cadre d'une procédure de labellisation et augmentation de la participation déjà octroyée pour le risque prévoyance dans le cadre d'un contrat collectif	14	14		
23.12.13	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE ET RESIDENCE 'JACQUES-BERTRAND' : Frais de mission des agents - conditions de remboursement	14	14		
23.12.14	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE ET RESIDENCE 'JACQUES-BERTRAND' : Modification du tableau des effectifs	14	14		
23.12.15	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE ET RESIDENCE 'JACQUES-BERTRAND' : Fixation de la liste des emplois temporaires et saisonniers à pourvoir pour l'année 2024	14	14		
23.12.16	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE : Accompagnement des allocataires du RSA isolés - convention avec le Département (2023-2024) - approbation	14	14		
23.12.17	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE : Attribution d'aides facultatives	14	14		

**Décisions prises par le Président,  
du 26 septembre au 11 décembre 2023  
dans le cadre de la délégation confiée par le Conseil d'administration**

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales, je vous donne lecture des décisions prises dans le cadre des délégations que vous m'avez confiées par délibération en date du 9 décembre 2020, d'une part,

Et, en vertu de l'article L.2122-23 du Code général des collectivités territoriales, d'autre part :

N° de décision	Objet de la décision
27-2023	<p><b>MARCHES PUBLICS DE SERVICES</b> <b>Informatique</b></p> <p>Signature de l'avenant n°1 au marché CCAS 2023-03 pour la maintenance des progiciels avec la société ARPEGE de Saint Sébastien sur Loire (44) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Pour un montant HT de 750 €,</li> <li>↳ Portant le montant du marché initial de 2 353,06 € HT à 3 103,06 € HT, soit +31,87%.</li> </ul>
28-2023	<p><b>MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX</b> <b>Résidence Jacques Bertrand</b></p> <p>Signature de l'acte spécial n°3 au marché n°2022-01 (destiné à l'extension de la résidence) dans le cadre du lot 3 'Gros oeuvre' attribué à la société BENETEAU CONSTRUCTION de Malville (44) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>↳ La société BENETEAU CONSTRUCTION sous-traite à la société RCM de Vay (44) la réalisation de travaux de maçonnerie-briques,</li> <li>↳ Le montant maximum sous-traité est arrêté à la somme de 8 736 € HT.</li> </ul>
29-2023	<p><b>MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX</b> <b>Résidence Jacques Bertrand</b></p> <p>Signature de l'acte spécial n°4 au marché n°2022-01 (destiné à l'extension de la résidence) dans le cadre du lot 3 'Gros oeuvre' attribué à la société BENETEAU CONSTRUCTION de Malville (44) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>↳ La société BENETEAU CONSTRUCTION sous-traite à la société SCAL'IN OUEST TERACTION de Cordemais (44) la fabrication et la pose d'un escalier,</li> <li>↳ Le montant maximum sous-traité est arrêté à la somme de 4 781 € HT.</li> </ul>
30-2023	<p><b>MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX</b> <b>Résidence Jacques Bertrand</b></p> <p>Signature de l'acte spécial n°1 au marché n°2022-01 (destiné à l'extension de la résidence) dans le cadre du lot 9 'Cloisons/doublages/faux plafonds' attribué à la société COIGNARD de Sainte-Luce sur Loire (44) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>↳ La société COIGNARD sous-traite à la société APM de Saint-Léger de Linières (49) la fourniture et la pose de plafonds,</li> <li>↳ Le montant maximum sous-traité est arrêté à la somme de 28 011,60 € HT.</li> </ul>
31-2023 (annulée)	<p><b>MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX</b> <b>Résidence Jacques Bertrand</b></p> <p>Signature d'un avenant 1 dans le cadre du marché n°2022-01 (destiné à l'extension de la résidence) pour le lot 10 'Menuiseries intérieures' attribué à la société ATELIER</p>

	<p>PEAU de Beaupreau (49) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Pour un montant HT de + 21 502,95 €,</li> <li>↳ Portant le montant du marché initial de 305 974,35 € HT à 327 477,30 € HT, soit + 7,028%.</li> </ul>
32-2023	<p><b>MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX</b>  <b>Résidence Jacques Bertrand</b></p> <p>Signature d'un avenant 1 dans le cadre du marché n°2022-01 (destiné à l'extension de la résidence) pour le lot 13 'Ascenseur' attribué à la société ORONA OUEST NORD de La Mezière (35) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Pour un montant HT de + 400 €,</li> <li>↳ Portant le montant du marché initial de 38 950 € HT à 39 350 € HT, soit + 1,027%.</li> </ul>
33-2023	<p><b>MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX</b>  <b>Résidence Jacques Bertrand</b></p> <p>Signature d'un avenant 1 dans le cadre du marché n°2022-01 (destiné à l'extension de la résidence) pour le lot 5 'Menuiseries extérieures/occultations' attribué à la société SMCC de Saint Maurice Etusson (79) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Pour un montant HT de + 4 927 €,</li> <li>↳ Portant le montant du marché initial de 217 314,70 € HT à 222 241,70 € HT, soit + 2,267%.</li> </ul>
34-2023	<p><b>CONTRATS-CONVENTIONS</b>  <b>Résidence Jacques Bertrand</b></p> <p>Signature d'un contrat pour la fourniture et le remplacement urgent de pivots de porte coupe feu asservis confié à la société ODESSI de Saint Herblain (44) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Pour un montant HT de 3 275,20 €.</li> </ul>
35-2023	<p><b>MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX</b>  <b>Résidence Jacques Bertrand</b></p> <p>Signature d'un avenant 1 dans le cadre du marché n°2022-01 (destiné à l'extension de la résidence) pour le lot 10 'Menuiseries intérieures' attribué à la société ATELIER PEAU de Beaupreau (49) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Pour un montant HT de + 21 502,95 €,</li> <li>↳ Portant le montant du marché initial de 304 918,60 € HT à 326 421,55 € HT, soit + 7,052%.</li> </ul>
36-2023	<p><b>MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX</b>  <b>Résidence Jacques Bertrand</b></p> <p>Signature d'un avenant 3 dans le cadre du marché n°2022-01 (destiné à l'extension de la résidence) pour le lot 2 'Terrassement/VRD' attribué à la société BLANLOEIL de Clisson (44) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Pour un montant HT de + 11 909 €,</li> <li>↳ Portant le montant du marché initial de 310 000 € HT à 337 150,90 € HT, soit + 8,76%.</li> </ul>
37-2023	<p><b>MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX</b>  <b>Résidence Jacques Bertrand</b></p> <p>Signature d'un avenant 2 dans le cadre du marché n°2022-01 (destiné à l'extension de la résidence) pour le lot 3 'Gros oeuvre' attribué à la société BENETEAU CONSTRUCTION de Malville (44) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Pour un montant HT de - 10 855,91 €,</li> <li>↳ Portant le montant du marché initial de 1 030 000 € HT à 1 009 187,71 € HT, soit - 2,04%.</li> </ul>
38-2023	<p><b>MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX</b>  <b>Résidence Jacques Bertrand</b></p> <p>Signature d'un avenant 1 dans le cadre du marché n°2023-04 (destiné à l'extension de la résidence) pour le lot 7 'Etanchéité' attribué à la société TERRASSES A VIVRE de Thouaré sur Loire (44) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Pour un montant HT de - 4 099,32 €,</li> <li>↳ Portant le montant du marché initial de 62 796,77 € HT à 58 697,45 € HT, soit - 6,53%.</li> </ul>

39-2023	<p><b>MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX</b> <b>Résidence Jacques Bertrand</b></p> <p>Signature d'un avenant 1 dans le cadre du marché n°2022-01-11 (destiné à l'extension de la résidence) pour le lot 11 'Revêtement de sols et murs' attribué à la société ROSSI de Saint-Herblain (44) :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>↳ <b>Pour un montant HT de + 2 870,28 €,</b></li><li>↳ <b>Portant le montant du marché initial de 189 429,52 € HT à 192 299,80 € HT, soit + 1,52%.</b></li></ul>
---------	---

Le Conseil d'administration prend acte des décisions prises par le Président, dans le cadre des pouvoirs qui lui ont été conférés.

Le 11/12/2023, à Clisson,

Secrétaire de séance

Le Président de séance



